Zeitschrift: Bulletin généalogique vaudois Herausgeber: Cercle vaudois de généalogie

Band: 21 (2008)

Artikel: Giroud et Tenthorey : la famille de Gustave Giroud (1894-1972)

Autor: Giroud, Nilda

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1085203

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Giroud et Tenthorey : la famille de Gustave Giroud (1894-1972)

L'article proposé ici est une adaptation d'une notice familiale rédigée par une veuve à l'attention de son fils, en l'occurrence M. Olivier Giroud. Précisons également que l'auteur, Mme Nilda Giroud-Imhof, est la seconde épouse de Maxime Giroud, décédé en 1999, et que c'est à partir de 1994 qu'elle a entrepris des recherches généalogiques sur sa belle-famille. Enfin, quelques passages relevant exclusivement de la vie privée de la parenté du destinataire ont été retranchés de cet article.

Les Giroud de Lovatens

Pour le cadre historique et géographique du lieu où ont vécu les Giroud, on se référera à la présentation du village de Lovatens faite par ses syndics en 1977 et 1999 dans la *Feuille des Avis officiels* et à l'article consacré à l'église de Curtilles paru dans la *Revue historique vaudoise* de 1922. Tous les actes importants de la vie des anciens Giroud ont été enregistrés dans la paroisse de Curtilles, qui était, comme Lucens, patrimoine temporel des évêques de Lausanne, alors que Moudon était un fief des comtes puis ducs de Savoie.

Précisons que l'orthographe du nom de notre famille est diverse : Girod, Girou, Gyrou, Giroud, Giroux; il y a aussi des Pichonnat alias Giroud et des Pichonnat autre nom Giroud.

C'est aux Archives cantonales vaudoises que j'ai consulté les registres paroissiaux, les terriers (répertoires des actes relatifs aux biens immobiliers, mentions de censes - impôts - description de biens-fonds), les archives notariales; il fallut aussi consulter les registres d'état civil de la commune de Lovatens, et ceux d'autres communes pour les alliés, les archives de la Justice de paix du cercle de Lucens; enfin, divers contacts personnels ont enrichi mes recherches.

Dans les terriers, j'ai trouvé les mentions de :

En 1512, Claudius Girod;

Entre 1515 et 1606, Joannis Gyroud alias Pichonnat (père et fils?);

En 1550, Jehan Pichonnat autrement Girod, gouverneur, signe une transaction entre Lovatens et la commune de Payerne;

En 1610, Anthoine Girod, à propos d'un terrain dans le territoire de Billens;

En 1610, André Girod, pour une place où il bâtit sa maison;

En 1665, les hoirs de Jean fils d'Anthoine Girod, terres et bois dans la commune de Dompierre;

En 1770, Anthoine Giroud.

Des Giroud figurent sur les premières pages des registres paroissiaux, qui débutent en 1640 : Jehan, Maurys, Anthoine, Pierre, André, agriculteurs et surtout artisans (maréchal-ferrant, maître charpentier, maître-tisserand, tonnelier, cordonnier, charron). Parfois nombreuses, parfois petites, ces familles Giroud font l'objet d'un arbre détaillé comptant environ 430 individus. Faute de descendants mâles, certaines de ces branches se sont éteintes.

Cette étude (et celle des Tenthorey de Dompierre, famille de Elise Giroud-Tenthorey, grand-mère de Maxime, dont nous parlerons plus loin) permet de dégager un panorama de la vie de ces deux villages broyards voisins. En effet, le destin des Giroud et des Tenthorey ne devait guère différer de celui des Corthésy, Germond, Léchaire, Dutoit, Durussel, ou d'autres familles de l'endroit.

Jusque vers 1850, les Giroud, comme la plupart de leurs concitoyens, vivent là où ils sont nés, soit à Lovatens et dans les villages environnants, et contractent mariage avec des "voisins" de Lucens, Thierrens, Oulens, Sarzens, Prévonloup, Chesalles, Combremont,

Ropraz, Oron. On reste toujours dans le canton de Vaud et de préférence dans la Broye, et avec des protestants. Après la Révolution, qui autorise les mariages mixtes, on trouve un mariage inhabituel: Jean Pierre Giroud (1831-1886) épouse Henriette Isely et s'établit à Siviriez (FR). Ce ne dut pas être facile pour lui puisque l'on m'a dit que, dans les années 1920 encore, les gamins des deux communautés se livraient à de véritables batailles rangées à coups de pierres entre Vaudois protestants et Fribourgeois catholiques.

A la fin du XVIII^e siècle, un peu de sang neuf arrive dans la famille : Mathieu Hiller, du Grand Duché de Baden (1781-....), épouse Susanne Madeleine Giroud, fille de Jacob Giroud et de Jeanne Elisabeth Villoud, en 1810.

Les registres paroissiaux signalent, selon l'humeur ou les impressions du pasteur, quelques anecdotes qui nous montrent que la vie d'alors n'était pas facile.

En 1730 et 1737, deux hommes sont trouvés morts, l'un noyé dans un creux, l'autre, le 2 janvier, sur le chemin de Curtilles à Chesalles. Anne, infirme et paralytique, est morte âgée de 80 ans. Jean Pierre, 27 ans, est mort d'une malheureuse chute depuis un noyer et Jaques "ayant eu le malheur de se tuer par le moyen d'un arbre qu'il coupait qui tomba sur lui".

Des épidémies de dysenterie et de petite vérole font des ravages entre 1750 (une trentaine de morts) et 1754 (une vingtaine), surtout dans la population enfantine.

Au XVIII^e siècle, le seul Giroud qui tente l'aventure au loin, à ma connaissance, est Jean, qui était sergent au régiment May, enrôlé au service de Leurs Hautes Puissances des Etats Généraux (c'est-à-dire la Hollande) et qui est mort dans l'action ou bataille, à Hallouin, dans la région de Lille en France, le 13 septembre 1793. Malgré d'innombrables demandes, je n'ai pas réussi à trouver la filiation de ce Jean, ni à savoir s'il a laissé une femme et des enfants; ce n'est apparemment pas le cas.

Dans la chronique des siècles, je mentionne :

Jean Isaac, né en 1755, fils de Jean Daniel et de Marguerite Besson, maréchal de son état, épouse en décembre 1780 Marie Esther Pasche. On les retrouve à toutes les pages du registre des naissances : onze enfants naissent de cette union, mais aucune descendance mâle ne subsistera dans la génération de leurs petits-enfants. S'ils laissent quelques biens, maison et terrain, ils laissent surtout des dettes.

J'ai trouvé dans les registres de la Justice de paix de nombreux actes relatifs aux deux fils de Jean Isaac : **Jean Jacob** ou **Jaques Jacob** et **Jean David** qui décrivent en détail leur situation. Jean Jacob est décédé jeune laissant une veuve qui se remarie et disparaît, et plusieurs enfants dont un infirme. Son frère Jean David recueille ses nièces et les élève comme ses propres filles. Dépeignant la situation avec verve et talent, il apparaît d'abord comme fils et frère généreux, puis comme celui sur qui repose le sort de sa soeur Françoise, malade, et de ses nièces, et cela bien qu'il soit lui-même estropié, mais rude travailleur "ayant de bons bras."

Jean Emmanuel, né le 3 avril 1785, fils de Jacob et de Jeanne Villoud, épouse Marguerite Bécholey en 1808. Il est agriculteur et visiteur des morts. Il n'a "que" six enfants, dont trois morts avant baptème, mais c'est lui, en particulier grâce à ses fils Jean Frédéric (1809-1859) Giroud-Gilliéron, et Jean David (1810-...) marié à Jeanne Madeleine Cachin puis à Jeanne Esther Léchaire, qui assure la continuité du nom. Ce sont ces derniers qui sont les ancêtres de la majorité des Giroud d'aujourd'hui.

Situation matérielle

Les Giroud ne sont en général pas dans l'indigence. En parcourant les archives notariales, on peut se faire une idée des biens des uns et des autres. Elles donnent un aperçu de la vie rurale et des préoccupations des habitants. Si les rois et les puissants avaient leurs chroniqueurs, le sort des petites gens n'est consigné nulle part. Ce n'est que par l'étude des rares actes officiels que l'on peut essayer de retracer le destin de

certains, qui étaient sans doute parmi les mieux lotis. Dans l'ensemble, les transactions semblent de peu d'importance et une des préoccupations majeures était la constitution d'un domaine viable par l'achat ou l'échange de terres morcelées par héritages successifs. Ces transactions ont lieu le plus souvent entre des familles du bourg, plus ou moins apparentées. La ligne générale qui se dégage de ces textes est que les Giroud étaient surtout artisans et complétaient leurs ressources en cultivant la terre. Les Tenthorey, dont nous parlerons plus loin, étaient, eux, plutôt agriculteurs.

Il serait fastidieux de répertorier toutes les transactions. Tout ce que j'ai trouvé dans les archives notariales figure sur les fiches personnelles de chaque individu. Si la plupart de ces transactions semblent dérisoires aux yeux d'un observateur d'aujourd'hui, elles constituaient sûrement pour ceux qui les faisaient un élément important et peut-être même vital, les terres permettant de faire vivre bêtes et gens. N'oublions pas que, dans les familles où cohabitaient souvent trois ou quatre générations, les bouches à nourrir étaient nombreuses.

Autre observation : quand plusieurs frères et soeurs arrivent à l'âge adulte, souvent seuls un ou deux membres de la fratrie sont "autorisés" à se marier et à fonder une famille à leur tour, les autres restant dans la communauté familiale comme célibataires, force de travail peut-être appréciée ou peut-être tolérée ; les problèmes de succession créaient parfois des difficultés insurmontables.

Voici quelques cas intéressants.

En 1550, **Jehan Pichonnat autrement Girod** paie en taille et focage ½ florin pour son bien estimé à 764 florins, ce qui est une fortune moyenne pour l'époque.

En 1702, **Anthoine Girod** de Curtilles vend des terres pour plus de 500 florins.

En 1709, Jean Giroud est gouverneur de Lovatens.

En 1816, **Jacob Giroud** échange avec J. L. Léchaire une vieille maison en ruine contre une autre, aussi en ruine, au bas du village. Trois ans

plus tard, Jacob revend sa vieille maison en ruine à son fils Jean Emmanuel pour Fr. 200.- avec engagement de ce dernier de "laisser à ses père et mère pendant leur vie la jouissance du logement sur le devant, de la moitié de la cuisine et des meubles qui leur seront nécessaires".

Les transactions de **Jean Jaques Giroud**, né en 1816, fils de Jean David, sont différentes. Il est agriculteur et vit à Lovatens. Sa première femme, Susanne Germond, meurt à 24 ans, en 1843. En 1847 et 1850, il achète des terres. Il est alors remarié, avec Julie Léchaire (date du mariage inconnue). Entre 1852 et 1855, il vend de très nombreux terrains; on pourrait penser qu'il liquide alors son domaine. Il vit toujours à Lovatens. Vend-il pour financer un autre achat, à Lucens peut-être? En mars 1855, Jean Jaques et son épouse Julie Léchaire abandonnent un immeuble situé à Lucens qui leur avait été adjugé. En 1890, Jean Jaques, malade physiquement mais sain d'esprit, devenu municipal, veuf et domicilié à Lucens, pionnier au service de l'Etat, lègue par testament Fr. 50.- à la Bourse des pauvres de Lovatens et le surplus à un voisin, H. A. Thomas, teinturier. Un destin apparemment un peu triste: veuf deux fois, sans enfant, Jean Jaques paraît bien seul et isolé dans ses vieux jours.

On peut, par les actes, suivre de génération en génération les biens de Jean Emmanuel, transmis à ses fils Jean Frédéric et Jean David (bois, champs, maison d'habitation - la vieille maison en ruine ci-dessus, ensuite restaurée ?) puis à ses petits-fils Jaques Louis, Jaques David et Jaques Abram.

Autre cas particulier, mais qui reflète sans doute une situation souvent rencontrée dans les milieux ruraux de l'époque. Il s'agit du partage, en 1842, des biens de **Pierre Abram**, fils de feu Jean Daniel de Jacob et de sa femme Marie Esther Léchaire, entre leurs trois filles mariées. Il y a d'abord la désignation de plusieurs immeubles. Le reste du partage est assorti de conditions détaillées :

Le père et la mère ont donné à leurs enfants divers objets : char, charrue, colliers de chevaux.

Les donataires devront payer annuellement à leurs parents et contribuer à l'entretien de leur grand-mère paternelle en argent et denrées comme suit, à partir du ler janvier 1842 et par trimestre d'avance :

- − Fr. 140.- en argent;
- 63 quarterons de moitié ou au choix des donateurs, la valeur par 88 francs 2 batz;
- -12 quarterons de froment;
- 12 quarterons d'avoine;
- 60 quarterons de pommes de terre;

Les donataires livreront annuellement à leurs parents 9 livres de beurre à leur réquisition et un moule de sapin rendu dans leur logement.

Ils livreront journellement aux donateurs et pour la grand-mère 1,5 pot de lait sortant de la vache; à la mort de la grand-mère, tous les articles de pension ci-dessus seront diminués d'un tiers, sauf le moule de sapin. Ils seront réduits du second tiers à l'époque du décès de l'un des donateurs, sauf le moule de sapin.

Les donataires suppléeront à l'insuffisance de cette pension si les circonstances de leurs parents le demandent.

Pendant la jouissance de la chenevière du Meilleret, Susanne Marie Léchaire devra y faire seule tous les labourages et charrois de fumier que les parents se sont réservés mais elle réduira pour cela annuellement Fr. 4.- de chacune de ses deux soeurs. Le charroi du bois d'affouage nécessaire réservé par les parents sera supporté par les trois soeurs.

Susanne Germond ayant en pension la grand-mère, elle sera dispensée de la contribution aux objets de pension spécifiés plus haut dès le premier janvier (prochain) pendant autant de temps.

Acte signé sauf par la mère Giroud codonnatrice qui déclare ne pas savoir écrire.

Toutes ces précautions sont-elles le signe d'une recherche de bonne entente entre les héritières, ou, au contraire, celui de difficultés programmées?

Autre transaction intéressante : en janvier 1893, **Aimé Constant**, maréchal, fils de Jean Jaques, achète à Lovatens un bâtiment avec logement, forge, fenil, étable, place et jardin, pour Fr. 4'200.-. En juin 1896, il les revend pour Fr. 6'000.- à Aimé Paccaud. Il réalise donc un

joli bénéfice. Il s'engage à ne pas s'établir en concurrence à l'acquéreur aussi longtemps qu'il y exploitera l'état de maréchal dans le bâtiment vendu.

A noter encore qu'en 1917, **Eugène**, fils de Jean Jaques, maréchal, hypothèque plusieurs bâtiments qu'il possède : maison avec logement, cave; forge et remise; chambre du carburateur; lessivier, étable à porcs, hangar et bûcher, un véritable petit hameau. La taxe cadastrale est alors de Fr. 23'225.- pour le tout et l'hypothèque de Fr. 3'000.- au Crédit Foncier Vaudois.

Je termine ce tour d'horizon par un cas contemporain, ce qui ne l'empêche pas d'être triste et caractéristique de l'appétit de certains à l'égard du bien de parents âgés et vulnérables. En juillet 1964, **Lucie Giroud**, célibataire, née en 1892, fille de Jules Giroud et de Elise Collet, alors âgée de 66 ans, demande à être mise sous tutelle volontaire pour se soustraire aux pressions incessantes de son neveu André Rieben, qui l'a entraînée dans des cautionnements hasardeux et qui, si l'on n'y met pas le holà, va la ruiner en accaparant ses biens. Raymond Junod, conseiller national, est nommé conseiller judiciaire, puis ensuite de sa démission, c'est Gaston Pichonnat (voir fiche complète sous Jules Giroud-Collet) de Lovatens qui le remplace.

* * *

Branche de nos ancêtres

Pierre David (1811-1882); fils de Jean Jacob (cité cinq pages plus haut) et d'Anne Auberson, il a eu dix-huit enfants, ce qui a frappé mon imagination. Il s'est marié deux fois, la première avec Françoise Bron, dont il a neuf enfants, la seconde avec Louise Meystre, dont il a aussi neuf enfants. On aurait pu légitimement penser qu'avec autant d'enfants la descendance serait très largement assurée. Et pourtant... Seul son fils Jean Daniel, fils du premier lit, notre ancêtre, a assuré la pérennité du nom car les autres fils du premier mariage n'ont pas eu de descendance: Jean Rodolphe est mort en bas âge, Jacob est resté célibataire, Pierre et Emile se sont mariés mais n'ont pas eu d'enfants.

Plusieurs filles du premier lit ont convolé en justes noces et ont eu une descendance ne portant plus le nom, soit :

- Susanne Marguerite, qui a épousé Jean François Rohrbach d'Erlenbach;
- Rose, qui a épousé Daniel Pache d'Epalinges;
- Rosine qui a eu un fils illégitime, Oscar Giroud (Oscar s'est marié deux fois et a eu une fille; donc pas de descendant Giroud), qui a épousé Louis Richard, de Saint-Claude (vallée de la Loue, France).

Veuf en 1855, **Pierre David** se remarie en 1859 avec une jeunette, Louise Meystre, née en 1840, donc de six ans la cadette de son fils aîné Jean Daniel. Et à 48 ans, voilà notre Pierre David reparti pour engendrer neuf autres enfants. Cette seconde couvée sera moins fertile que la première : Edouard, Elie et Constant restent célibataires, un Louis est mort à quelques jours, un autre Louis s'est marié mais n'a pas eu d'enfant.

A noter que si les premiers enfants avaient tous parrain et marraine, les trois derniers du deuxième lit n'en eurent point. Pierre David semble avoir épuisé le cercle des parents et amis susceptibles de prendre cette responsabilité, qui devenait pourtant d'autant plus nécessaire qu'il vieillissait et qu'il a baptisé son dix-huitième enfant à l'âge de 65 ans. Pierre David semble avoir été animé par un bel enthousiasme et un solide appétit de vivre. Il est vrai aussi que la pilule contraceptive n'existait évidemment pas de son temps (!) et que les parents acceptaient, ou ne pouvaient qu'accepter ces nombreux fruits de leurs amours.

Les archives notariales indiquent que Pierre David a fait quelques transactions immobilières : vente de terrain et d'une maison avec grange, écurie et place, à Lovatens, Vers-les-Bois, pour Fr. 920.-. En 1902, vingt ans après sa mort, son petit-fils Henri Louis, notre grandpère, vend, au nom de tous les héritiers, un logement avec grange, place

et jardin. Pierre David avait donc bâti une nouvelle maison pour abriter toute sa famille (voir onglet Porchet du 19 décembre 1902).

Comme noté plus haut, le fils Edouard, fils de Pierre David et de sa 2^e femme Louise Meystre, né le 15 février 1862, mort à Sassel le 30 novembre 1933, est resté célibataire. En 1917 (il était alors âgé de 55 ans), la Commune de Lovatens introduit une demande en interdiction civile. Celle-ci est prononcée en juin 1917 aux motifs qu'Edouard se livre à l'ivrognerie et à l'inconduite, est sans domicile connu; c'est un dissipateur incapable de gérer et d'administrer quoi que ce soit. S'il pouvait disposer de l'héritage de son frère Elie décédé, il s'empresserait de le dilapider en libations et noces de toute nature. La Commune redoute le moment où Edouard, dépourvu de tout moyen d'existence, tomberait à sa charge.

Nous arrivons à la génération suivante. **Jean Daniel** (1814-1882), seul fils procréateur de Pierre David, épouse à 46 ans, en 1860, Aline Cavin. De cette union naissent sept enfants, quatre garçons et trois filles :

• Ulysse, cél

célibataire.

• Henri Louis,

voir ci-dessous.

Adrien,

marié trois fois:

1. En 1903, avec Louise Murdter. Un fils, Georges Clément, célibataire;

2. En 1906, avec Marie Farine. Deux filles:

Aline Jeanne, qui épouse Walter Pestoni. Aline Pestoni-Giroud a eu neuf enfants avec lesquels j'ai pris contact. La plupart vivent dans la région de Berne, sauf Ida qui habite en Ecosse, et Madeleine établie en Amérique.

L'autre fille, Hélène Marie, épouse David Ami Reymond, de Chateau d'Oex. Le couple a une fille, Denyse Andrée.

3. En 1916, avec Lina Bettex; une fille Elisabeth.

• Clément,

épouse Marguerite Dufey. Deux fils :

Jean Daniel, né en 1929, marié à Simone

Genoud. Pas d'enfant.

Michel, né en 1931, marié à Kätti Wuthrich, puis

à Anne Dousse. Pas d'enfant.

Eugénie,

mariée à Egidio Caccia, n'a pas d'enfant.

• Léa,

mariée à Louis Ruchonnet, pas d'enfant.

• Clara,

mariée à Gottfried Habegger, onze enfants.

Elle s'est mariée à Genève et a vécu dans la région genevoise et en France voisine. Par l'office d'état civil de Trueb, très coopératif, j'ai pu me renseigner sur cette famille Habegger-Giroud. Gottfried, le mari, était fromager puis employé de commerce. Parmi leurs neuf fils, Georges est parti en Argentine où il a fait souche. Je suis entrée en contact avec ces cousins d'Argentine (voir correspondance et photos). Ils revendiquent leurs racines suisses et l'une des filles d'Aldo Habegger se prénomme Edelveis. Clara est morte peu après la naissance de son onzième enfant, le petit Albert, né le 4 mai 1910. Albert est décédé le 3 septembre 1910, à l'âge de 4 mois, et Clara une semaine après, le 10 septembre.

Ainsi, des sept enfants de Jean Daniel, seul notre grand-père Henri Louis continue la lignée, les autres fils étant sans descendants mâles et les filles ayant changé de nom.

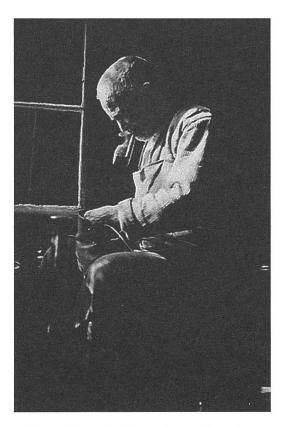
Henri Louis, né le 10 septembre 1865 à Lovatens, décédé le 20 mars 1947, à Wildegg.

Henri Louis a 17 ans lorsque meurt son père. Le 15 juillet 1883, autorisé par son tuteur Louis Dutoit, il achète sa maison ayant logement, grange et écurie, place, jardin et champs. Prix : Fr. 500.-, payés par une cédule hypothécaire. En mars 1887, il reçoit à titre gratuit le droit d'ouvrir trois fenêtres sur la face occidentale de son bâtiment.

Elles auront au maximum 1,2 m de haut sur un mètre de large et vue droit sur le fonds de Jean Jaques et Jean Frédéric Giroud.

Henri Louis aménage son nid et le 3 novembre 1893, il épouse **Marie- Elise Tenthorey** de Dompierre, le village voisin. Il a 28 ans, Elise en a 23. Leur fils unique, **Gustave Aloïs**, naît le 4 mai 1894.

Henri Louis est cordonnier. Il a un atelier dans sa maison et va, selon la coutume de l'époque, en journée dans les villages environnants pour réparer et confectionner les chaussures de maisonnées entières. C'est un artisan habile. C'est aussi un apiculteur réputé. Il vend son miel, entre autres, jusqu'à Lausanne, aux magasins Manuel. Pendant nombre d'années, il est inspecteur de la loque, une maladie des abeilles, fonction officielle attestée par *l'Indicateur vaudois*. Dans la corbeille de mariage d'Elise Tenthorey figurent trois colonies d'abeilles. Elise connaissait donc ce petit peuple bourdonnant et butinant avant d'épouser Henri-Louis.



Henri Louis Giroud, cordonnier.

Elle a aussi apporté entre autres, l'armoire vaudoise en noyer qui se trouve maintenant à Giubiasco chez Marie-Louise Gerber-Giroud, fille du deuxième mariage de Gustave, et petite-fille d'Elise et d'Henri-Louis. Dans la corbeille de mariage, on trouve un trousseau et en particulier "les draps de Lovatens" que se sont disputés âprement, lors de leur divorce, Maxime et Marguerite née Renevier, par l'intermédiaire de l'avocat de Maxime, Me Morax. "Les draps de Lovatens" étaient une boutade entre eux pendant des années !

Le grand-père achetait ses clous chez Braillard à Moudon et aimait bien, de temps en temps, boire un verre au Café de la Gare à Lucens, avant de remonter la côte, à pied bien sûr, jusqu'à Lovatens. Le couple tient en outre poules, lapins, porcs et chèvres. C'est Elise qui gouverne toute cette basse-cour et qui va vendre les oeufs au marché de Lucens, mais c'est Henri Louis qui mène la chèvre au bouc à Villaranon, village fribourgeois voisin. A la saison, Elise va glaner. Elle est gaie et primesautière, toujours prête à entreprendre un petit voyage pour visiter des parents éloignés (jusqu'à Genève par exemple). Elle chante comme un pinson et lit assidûment, de la première à la dernière page, la *Julie*, le journal de l'époque, ancêtre de 24 Heures. Elle appréciait particulièrement le feuilleton, surtout "Le train de 8 heures 47", de Courteline, dont elle suivait avec passion les épisodes.

Henri Louis et Elise sont honorablement connus dans la région où tous deux sont profondément enracinés. Les échanges de proximité sont nombreux : Henri Louis compte des clients dans tous les villages des alentours et Elise cultive assidûment ses relations familiales. Sans être riches, ils vivent bien de leur labeur diligent.

Leur fils unique, **Gustave**, né le 4 mai 1894, est bon élève et entreprenant. Après les petites classes qu'il suit à Lovatens, il poursuit sa scolarité à Moudon. Au début du XX^e siècle, c'est le démarrage et l'essor du chemin de fer. Gustave voit dans ce domaine des perspectives intéressantes et se lance dans une formation aux CFF où il entre en apprentissage en 1911. Un des avantages des CFF, c'est qu'on peut voyager. Gustave ne s'en prive pas. Il occupe de nombreux postes en Suisse allemande. Il maîtrise bien l'allemand et l'italien qu'il a appris à Florence. Le 20 août 1915, il épouse une jeune Suisse-Allemande,

Bertha Maurer, née à Rothrist le 7 janvier 1891; le couple s'installe à Roggwil BE. Gustave ne reviendra plus vivre à Lovatens mais il y garde de nombreux contacts. Il visite régulièrement ses parents, qui sont très fiers de lui; sa mère en particulier, racontait à qui voulait bien l'entendre que son fils avait donné le départ du train transportant la reine des Belges, Astrid.

Henri Louis et Elise accueillent toujours avec joie leur fils Gustave, sa femme Bertha et leurs deux fils, **Maxime** né en 1916, et **Louis** né en 1919. Fonctionnant comme de nombreux vieux couples, sur le mode taquin - bougon, les époux commencent la journée en se houspillant gentiment. Oeufs frais et miel sont quotidiennement au menu du petit-déjeuner. Lors des visites de Bertha, il y avait de grandes controverses à propos des côtes-de-bettes : Elise prétendait que c'était un légume tout juste bon pour les cochons, alors que Bertha les apprêtait soigneusement pour la table! Avec les facilités offertes au personnel des CFF, Gustave et sa famille revenaient souvent à Lovatens.

Henri Louis était assez contemplatif, bon connaisseur et observateur de la nature. Il aimait les soirs d'été, faire observer le ciel aux enfants du village, leur parler des constellations et des étoiles filantes. Il aimait les enfants, qui venaient volontiers bavarder avec lui sur la porte de son atelier. Le couple était ravi d'avoir en vacances Maxime, l'aîné de leurs petits-fils, qui venait pour de longues périodes. Lui aussi aimait venir à Lovatens, où la vie campagnarde dévoilait maints secrets à un petit garçon curieux. Sa grand-mère le réveillait le matin par un : "Allons, lève-toi; il est déjà tard, tu te pourris les yeux!" Il fréquentait parfois l'école dans la classe de M^{me} Germond car les vacances scolaires en Suisse allemande et à Lovatens ne coïncidaient pas toujours. Il était associé aux travaux et devait, par exemple, tourner la manivelle de l'extracteur à miel. Il nourrissait poules et lapins et allait quérir tous les matins les oeufs frais dans le poulailler. Il accompagnait sa grand-mère à la glane.

La maison ne jouissait d'aucun confort. On chauffait les fourneaux au bois, qu'il fallait scier et fendre. Les toilettes se trouvaient hors de la maison et étaient du type courant dans les campagnes : châssis de bois en forme de banc, percé d'un trou en son centre fermé par un couvercle

rond, de bois, et donnant accès à la fosse septique. Un jour, Elise y avait malencontreusement laissé choir ses lunettes. Dilemme : perdre les lunettes, ou aller à la pêche ?

Le temps s'écoulait paisiblement. Les tableaux que je dépeins ayant Lovatens pour cadre viennent des souvenirs égrenés par Maxime. Où se trouve leur place exacte dans la chronologie ? Je ne saurais le dire. En tout cas, dans l'esprit de Maxime, Lovatens prenait valeur de petit paradis, et cette impression l'a accompagné toute sa vie.

Gustave a coiffé la casquette de chef de gare dans de très nombreuses stations de Suisse allemande. Presque partout sa famille habite un logement dans la gare. Diverses mutations ont contraint Gustave et les siens à déménager fréquemment.

Gustave est un homme compétent, travailleur et autoritaire. Il aime le commandement et mène son monde rondement. A la maison, les enfants parlent français avec leur père et allemand avec leur mère, à l'école et avec leurs camarades, ce qui a fait de Maxime un parfait bilingue.

Gustave aime chanter et fait partie d'un choeur comme ténor, souvent solo. Il est membre de maintes sociétés, ce qui implique des sorties fréquentes qui irritent Bertha. Il fait de la photo et a tout un assortiment de produits nécessaires à son hobby. Les progrès techniques le passionnent. Il a construit un poste de radio rudimentaire à galène. Toute la famille s'émerveille quand on entend des voix lointaines, de France par exemple. Eveil d'un goût pour le bricolage, pour l'électricité, chez son fils Maxime. A l'époque, si on voulait quelque chose, il fallait apprendre à le faire, le faire soi-même, et ne pas simplement passer au magasin du coin. C'était très lent, mais formateur.

Les jours de congé ou de vacances, on allait faire des pique-niques avec des amis ou des collègues et leurs familles. A la belle saison, on grimpait dans les montagnes environnantes cueillir les myrtilles, au peigne. Au début des années 1930, la famille fait quelques voyages, en particulier à Rome et à Naples.

Le couple Gustave - Bertha bat de l'aile. En avril 1936, Maxime, 20 ans, part pour Londres perfectionner son anglais. Ses parents vivent encore ensemble. Quand il revient en octobre 1936, ils sont séparés, le couple a éclaté. Que faire ? Où aller ? Mais en Romandie, bien sûr ! Nous en reparlerons plus loin.

Gustave poursuit sa carrière aux CFF et s'investit toujours plus dans son travail. Il déploie aussi beaucoup d'énergie pour régler son divorce. Période difficile qui s'étend sur plusieurs années. Gustave et Bertha se disputent férocement et ces incessantes bagarres par avocats interposés laissent dans leurs esprits des traces indélébiles. Le divorce est prononcé le 6 juillet 1945. Bertha, surtout, bien que remariée, n'a jamais pu tirer un trait sur cette première vie conjugale. Jusqu'à ses derniers jours, elle remâchait ses griefs à l'égard de son ex-mari.

Les déplacements de Gustave l'amènent souvent outre-Gothard. Il fait connaissance d'une jeune femme originaire des rives du lac de Côme, **Giuseppina Galante** née en 1917. Son divorce enfin réglé, il l'épouse en septembre 1945 et s'installe à Erstfeld, gare-clé à l'entrée nord de la ligne du Gothard.



Entretemps à Lovatens, Elise et Henri Louis ont à coeur de maintenir autant que possible leur train de vie, mais cela devient de plus en plus difficile. La Deuxième Guerre mondiale a éclaté, ce qui restreint les possibilités d'aide car les hommes en âge de servir sont mobilisés. Elise ne va pas bien. Elle meurt le 29 avril 1941 (cancer?). Pendant un certain temps, Henri Louis, porté par le courage des anciens qui les aide à "tenir", fait face seul, mais la charge finit par être trop lourde.

Gustave persuade son père de quitter Lovatens et d'aller vivre chez lui, à Wildegg, ce qu'il fait. Comment Henri Louis a-t-il vécu ce déracinement, l'abandon de tout ce qui avait fait sa vie jusque là, pour aller vivre dans une petite gare de Suisse allemande? Il ne parlait sûrement pas l'allemand. Malgré l'affection de Gustave et de Giuseppina, cela a dû être très dur. Giuseppina m'a dit elle-même qu'elle portait le grand-père, devenu impotent, sur son dos. On est bien loin des abeilles, des douces collines, des champs de blé ondoyant au soleil. Henri Louis s'éteint le 20 mars 1947. Triste précision: Wildegg est en pays catholique. Henri Louis est protestant, autrement dit un mécréant. Il n'aura pas de sépulture dans le cimetière paroissial réservé aux catholiques et dormira de son dernier sommeil dans une fosse commune, exilé une deuxième fois.

Gustave, depuis longtemps établi en Suisse allemande, ne voulait pas garder la maison de Lovatens qu'il venait d'hériter. Il l'a vendue le 24 juin 1947 à Gilbert Mojonnier. Il avait eu de lourds frais de divorce; le montant de la transaction, Fr. 9'000.-, était sans doute le bienvenu. Maxime, alors père de deux petites filles, avait d'autres priorités. Avec les grands-parents, l'âme de cette maison, à laquelle il était pourtant très attaché, s'en était allée. Il faut dire aussi qu'à l'époque, on ne parlait pas de résidences secondaires.





Gustave et Bertha Giroud-Maurer

Une nouvelle vie commence pour Gustave et sa seconde épouse, Giuseppina, car le 22 novembre 1947 il devient père d'une petite fille, **Marie-Louise**. Il était comblé par cette naissance car il désirait une fille après ses deux fils du premier lit. Marie-Louise, mariée à Giovanni Gerber (fils d'un hôtelier luganais), est jardinière d'enfants au Tessin. Marie-Louise et Giovanni ont trois enfants :

Elia, né le 23 février 1975 Isabella, née le 23 septembre 1984 Enea, né le 3 juillet 1986.

En vue de sa retraite, Gustave a construit une maison à Giubiasco, où il s'est retiré en 1959. Giuseppina souhaitait retrouver le Tessin et son soleil. Femme très travailleuse et énergique, elle a mené sa maison avec poigne. Elle soignait son mari de 23 ans son aîné avec beaucoup de tendresse. Très enracinée dans son terroir, économe, Giuseppina cultivait un plantage, en plus du jardin entourant la maison, tenait poules et lapins et n'hésitait pas à parcourir tout le canton pour trouver un fromage réputé, de la farine de maïs à sa convenance, ou du riz pour son risotto, qu'elle achetait en sacs. Infatigable, elle se levait à quatre ou cinq heures du matin pour apprêter des raviolis ou quelque spécialité culinaire dont elle avait le secret. Elle n'a jamais ménagé sa peine.

Grâce à ses contacts établis aux CFF, Gustave et sa famille purent passer régulièrement des vacances au bord de la mer à Senigalia, en Italie.

Giuseppina allait régulièrement à Domaso, sur le lac de Côme, son village natal, visiter son frère Gabriele. Elle avait aussi une soeur mariée établie près de Giubiasco, qui exploitait un stand de tir.

Malgré les soins attentifs de Giuseppina, la santé de Gustave s'altère et il décède, le 22 août 1972, à 78 ans, des suites d'une affection cardiaque, entouré de l'affection de sa femme et de sa fille.

Bien des années plus tard, Maxime a constaté qu'un couac s'est produit au moment de la mort de Gustave : l'annonce mortuaire fait silence sur l'existence de ses fils, Maxime et Louis, pourtant présents à l'enterrement et avec qui les relations ont toujours été très cordiales. Par intérêt, pour préserver les avantages de Marie-Louise, les fils du premier lit ont été écartés de la succession, tout simplement faute d'être mentionnés. De telles pratiques, possibles au Tessin, sont impensables ici. Maxime a hérité de la casquette de chef de gare de son père. Le rôle de Giuseppina et de Marie-Louise n'a pas été élégant en cette circonstance. Maxime en avait été très affecté.

Après sa séparation d'avec Gustave, Bertha, la mère de Maxime, a habité Lucerne, Stadthofstrasse 13, est partie à Zurich, Gotthelfstrasse, puis Weststrasse 134, Zurich 3, enregistrée à la Police des habitants le ler juillet 1944 sous Giroud née Maurer. Si mes souvenirs sont fidèles, elle connaissait déjà du temps de Gustave, son futur deuxième mari, Melchior Josef Christen, dit Sepp, né à Stans le 16 février 1889 et divorcé de Anna Wilhelmina dès le 17 février 1948; Bertha et Melchior se marient le 24 mai 1950.

Sepp Christen était un homme savant et cultivé qui exerçait la profession d'herboriste. Il avait, dans sa villa l'Akelei à Hergiswil une consultation et un commerce d'herboristerie très florissant et très rentable. Il a fait une fortune avec ses thés et ses pilules que Bertha, installée à l'Akelei dès 1947, empaquetait et envoyait tous azimuts. L'Akelei était une belle villa entourée d'un magnifique jardin, ce qui se conçoit aisément chez un herboriste. Sepp et Bertha y ont souvent accueilli Marguerite, Marianne et Madeleine la première femme et les deux filles de Maxime. Sepp était généreux et à l'aise financièrement. Il a offert à son "beau-fils" Maxime, pour autant que je sache, la somme de Fr. 10'000.- et le bel appareil de photo Zeiss Ikon qu'il a utilisé sa vie durant. Sepp avait une puissante voiture et lors des promenades et excursions, il allait toujours devant "purse in hand", selon l'expression de notre ami Frank Hewitt, qui a eu l'occasion de le rencontrer plusieurs fois lors de ses vacances en Suisse.

Sepp Christen a une fille de son premier mariage, Anna Marie, dite Rosmarie, née le 11 octobre 1932, qui vivait avec lui à l'Akelei. Je me suis fait confirmer la chose par Rosmarie elle-même en octobre 2001. La cohabitation avec Bertha, sa marâtre, a été très difficile et cette période est une période noire pour Rosmarie qui se sentait de trop, aimait son père mais n'appréciait guère Bertha. Eternel dilemme des

enfants après le divorce des parents. Rosmarie a épousé plus tard Eugen Maurer, le neveu de Bertha. C'est ainsi que nous la retrouverons.

Bertha est morte le 13 décembre 1979. Elle avait 88 ans. Elle est enterrée à Friedental, cimetière de Lucerne.

Maxime (1916-1999)

J'ai dépeint plus haut ce que je sais de son enfance, qui s'est déroulée dans des lieux très divers, au gré des déplacements de Gustave comme chef de gare, mais toujours en Suisse allemande. Maxime maîtrisait parfaitement l'allemand et le dialecte. Durant ses petites classes, il a appris à lire et à écrire la graphie allemande. Il a aussi fréquenté une école publique tenue par des soeurs catholiques; il y avait comme camarade le futur évêque de Coire. Tous deux se disputaient la première place. Saine émulation! C'est à cette époque qu'en faisant de la gymnastique il s'est fait une vilaine fracture de l'avant-bras gauche dont la guérison a été quelque peu compliquée. J'ai noté dans le chapitre consacré à ses grands-parents ce que je sais de ses séjours à Lovatens, si déterminants pour la suite de sa destinée.

Je ne sais rien de sa période d'apprentissage à l'Ecole cantonale de Lucerne, puis dès 1933 au Crédit Suisse à Lucerne. Il m'a souvent parlé de son séjour à Londres en 1936 : le départ, déjà, en avion, ce qui était exaltant pour un tout jeune homme - l'aviation civile en était à ses tout débuts -, puis ses bonnes relations à l'Ecole Suisse de Londres où il a noué des amitiés durables, ainsi qu'avec son hôtesse, Mme Valley et sa famille, qui se sont maintenues jusqu'au décès de celle-ci.

A son retour d'Angleterre, il s'est installé à Lausanne. Malgré le chômage qui sévissait en 1936, il obtient un poste à la BCV. Pour s'intégrer encore mieux à la communauté lausannoise, il s'engage dans les pompiers.

Comment a-t-il connu sa première femme, **Marguerite Renevier** ? Il me semble que le père de celle-ci travaillait aux CFF, comme Gustave. Les fréquentations et les fiançailles ont été assez courtes, puisque Maxime est rentré d'Angleterre en octobre-novembre 1936 et que le

mariage avec Marguerite a eu lieu en avril 1938. Et en mai 1940, à la naissance de leur fille Marianne, Elise et Henri Louis ont le bonheur de fêter ainsi la naissance de leur première arrière-petite-fille. Madeleine suivra en décembre1941. Maxime et Marguerite divorcent en 1957. Par des amis communs, moi Nilda ai rencontré Maxime en 1963; nous nous sommes mariés en 1964. Nous avons eu un fils, Olivier, qui est marié à Luciana de Matteis; ils ont quatre garçons, nés entre 1996 et 2005.

Le frère de Maxime, Louis, dit Loulou, est né à Emmen le 24 juillet 1919. Il est de santé plutôt délicate. Il porte de longs cheveux bouclés et était, d'après Maxime, le préféré de sa mère. Afin d'avoir plus de temps à lui consacrer, Bertha et Gustave envoient souvent Maxime à Lovatens. Maxime a conscience de cette différence, vraie ou supposée. Il en voulait, encore adulte, à ses parents, d'avoir laissé longtemps à Louis ses cheveux longs, alors qu'on rasait les siens courts, à la mode en vigueur en Suisse allemande pour les garçons. Quand il s'agit de choisir un métier, Louis opte pour la cuisine et fait son apprentissage au Buffet de la Gare de Lucerne. Il fait ensuite des saisons et des stages, en cuisine, au service, au bar, dans différents établissements. Il travaille entre autres à Lausanne où, beau garçon, il courtise une certaine Alice, et à La Chaux-de-Fonds, à l'Hôtel Rufer à la rue de la Balance. Mais ce qui l'intéresse vraiment, c'est de répondre à l'appel du large. Il travaille en Angleterre, en Hollande dans un palace de Noordwijk, visite de nombreux pays (voir la chronique nécrologique faite par son fils Gilbert en mai 1998).

L'Amérique du Sud est sa terre d'élection. Dans le sud de l'Argentine il rencontre sa future femme, **Ida Simons**, dite Didy, qu'il épouse en mai 1951 à Rio de Janeiro. Didy est Brésilienne d'origine allemande; c'est une Brésilienne blonde aux yeux bleus. Ensemble, Loulou et Didy continuent de voyager. Leur premier fils, Maurice, naît en Uruguay, le 14 février 1953.

Après un bref retour en Suisse, à Hergiswil, où naît Jacqueline le 25 février 1955, Loulou et sa famille retournent en Amérique du Sud, au Brésil, à Ronda Alta, où vit la famille de Didy. Ce que fait Loulou est assez nébuleux; ce qui est certain, c'est qu'il se plaît dans ces terres

lointaines et s'occupe avec amour de sa famille, qui s'est enrichie de Monique, née le 6 mars 1957 et de Gilbert, né le 10 mars 1959. La famille vit aussi un certain temps en Patagonie. Louis est un spectateur passionné de football.

Cependant Bertha, tente de persuader Loulou de revenir définitivement en Suisse avec sa famille. Elle lui rappelle que "pierre qui roule n'amasse pas mousse". Habitant désormais Lucerne, elle souhaite les voir près d'elle. Elle facilitera leur retour. Le coeur lourd, ils s'y décident en 1963. Ce changement est surtout difficile pour Didy et les enfants qui n'ont pratiquement connu jusque là que la vie brésilienne. La famille s'installe à Lucerne, Schädrüti. Loulou trouve un poste d'intendant dans la firme de construction Wallaster où il s'occupe du personnel. Ses connaissances de différentes langues font merveille même si ce qu'il parle est un véritable sabir. Loulou est décédé le 29 avril 1998. Il a été incinéré et repose comme Mutti au Friedental de Lucerne. Voici les noms de leurs enfants :

Maurice, marié en 1978 à Evelyne Vonlaufen. Ce couple a deux enfants : Pascal, né le ler septembre 1978, et Patrick, né le 7 novembre 1979.

Jacqueline, née en 1955. Mariée deux fois.

Monique, née le 6 mars 1957, au Brésil. Célibataire. Maxime était son parrain.

Gilbert, né le 10 mars 1959. Il s'est marié le 22 novembre 1979 avec Irmgard Hunkeler. Trois enfants : Simon, Nadine et Dominic.

A noter encore que Loulou, contrairement à Maxime, n'était pas du tout axé sur la Suisse romande. Il baragouinait le français. Ni lui, ni aucun de ses enfants n'ont de fibre romande. De romand, ils n'ont que le nom et les prénoms. Grâce à la procédure de naturalisation facilitée pour confédérés, Maurice a obtenu la bourgeoisie de Lucerne. On est donc loin de Lovatens et du canton de Vaud. J'ose affirmer que la branche de Loulou est perdue pour la Suisse romande.

Les Tenthorey de Dompierre

Dans la riante campagne vaudoise, entre Romont (FR), et Lucens (VD) sur la rive droite de la Broye, se situe Dompierre, un village bucolique, niché dans de doux vallonnements, constitué surtout de fermes disséminées, de prairies, de champs et de bois, à l'écart des grands axes routiers.

Chef-lieu paroissial attesté en 1228 et en 1453 déjà, Dompierre fut le berceau d'une famille de chevaliers et de donzels, dont les documents font mention du XIII^e au XV^e siècle. En 1310, Pierre de Dompierre tenait de l'évêque la dîme du village. En 1350 et 1351 Guillaume de Dompierre scella d'un sceau au lion. Les armes de cette famille ont été relevées par la commune en 1927 avec des émaux datant du siècle passé. Certains Tenthorey sont dits originaires de Seigneux et Dompierre. Seigneux paraît avoir été rattaché très tôt au domaine épiscopal de Lucens. Cet endroit fut le berceau d'une importante famille, anoblie au XVI^e siècle et qui a fourni des générations de magistrats à Lausanne. En 1921, la commune a adopté un écu coupé aux émaux de la famille de Seigneux; le ciboire est emprunté aux armes de l'ancien évêché de Lausanne, dont les émaux figurent aussi sur la bordure.

Beau cadre champêtre, donc, pour les Tenthorey, qui sont originaires de ce coin de pays, depuis le XV^e siècle au moins. L'origine du nom est sans doute « Tintorey », soit teinturier, appellation figurant sur certains actes.

Les plus anciennes mentions que j'ai trouvées aux Archives cantonales, concernent Othon, Guillaume, François et Geronimus Tenthorey. Othon et Geronimus étaient fils de feu Guillaume. François, moine au couvent de Payerne, a versé des censes "pour dire des messes" en 1527. Il ne restait alors plus que neuf ans avant que n'arrive la conquête bernoise et l'introduction de la Réforme.

Aux XVI^e et XVII^e siècles, les Tenthorey apparaissent surtout comme agriculteurs, et sont souvent propriétaires des terres qu'ils exploitent ; ils s'allient aux autres familles du village et des environs.

Les actes notariés attestent un grand nombre de transactions, sur des terres surtout, et des bâtiments. Les familles étaient nombreuses, et les propriétés soit morcelées par héritage, soit laissées indivises. Achats et ventes constituaient des remaniements parcellaires avant la lettre. Les filles et les femmes ont accès à la propriété et ne sont pas oubliées dans les successions. A noter cependant qu'elles ne participent aux transactions qu'accompagnées et autorisées par leur père, époux, frères ou cousins même très éloignés, ou leur conseiller juridique. Leur autonomie est donc limitée. A leur mariage, les filles recevaient en dot un trousseau (trossel) et souvent une vache (ou une brebis, ou des abeilles), garante de la subsistance de la jeune famille, et dont la valeur était déduite des sommes à partager à la mort des parents. Le schéma le plus courant est que les filles cèdent leur part de terres paternelles et/ou maternelles à leurs frères, contre dédommagement. Certains de ces arrangements successoraux sont réglés dans les moindres détails, ce qui sous-entend l'éventualité de contestations et de mésententes. Nous en verrons quelques exemples plus loin.

Les censes (impôts fonciers) étaient souvent payées en nature : froment, missil ou messeil, avoine, vin. Les bailleurs de fonds étaient la commune, le bailli, le "charitable hospital de Lucens", le pasteur, le notaire, voire même l'aubergiste.

Un détail frappant est très souvent noté : lors de la vente d'une terre, le vendeur se réserve les fruits d'un arbre qui s'y trouve: cerisier, noyer, poirier, pommier "de pommes douces". Les fruits étaient donc très appréciés, alors que le sucre de canne et de betterave est inconnu.

Les archives notariales et celles de la Justice de paix offrent un intéressant panorama des familles et de la vie rurale. A part les nombreux achats et ventes de biens fonciers, j'y ai trouvé quelques perles : des accords successoraux "pour ne pas faire de peine", des dons à des parentes éloignées "en reconnaissance de leurs soins affectueux", des dons aux pauvres de la paroisse ou de la commune se montant à un franc ou un écu.

Les deux piliers de l'organisation sociale étaient le pouvoir ecclésiastique et le pouvoir temporel. Durant l'occupation bernoise, le bailli était craint et honoré. On le qualifiait de "Magnifique et très honoré Seigneur", "Noble et puissant", "Magnifique et puissant". Sa gloire rejaillit sur ses représentants. Les Tenthorey, citoyens honorables et respectés, ont vu plusieurs des leurs aux postes de juges, syndics ou assesseurs consistoriaux. Ils jouissaient aussi d'une certaine aisance, pour un certain nombre d'entre eux en tout cas.

L'autre pilier, l'Eglise, est alors un puissant pivot de la vie villageoise. Les gens étaient pieux. L'Eglise était la référence et le recours. Tout acte important de la vie était placé sous la bénédiction divine. Lors de la célébration du mariage, l'époux devait posséder une Bible, même s'il n'est pas prouvé qu'il était capable de la lire! Et, alliance surprenante entre les deux pouvoirs, au milieu du XVIII^e siècle, les bans de mariage paroissiaux précisaient que l'époux était muni d'un billet d'habillement militaire et d'armement. Donc bon paroissien et bon soldat!

Cette prépondérance du religieux se remarque dans les prénoms bibliques des enfants : Abram, Isaac, Jacob, David, Daniel, Jean; Sara, Lydie, Esther, Judith, Marie, Anne, voisinnent avec Madeleine, Jeanne, Susanne et Marguerite. L'enfant était baptisé dans les jours suivant la naissance, les parrains et marraines soigneusement désignés alors que, dans les années 1640, lors de l'instauration des registres paroissiaux, le patronyme de la mère n'est pas noté; elle ne figure que par son prénom. Les naissances étaient nombreuses mais la mortalité infantile effrayante. Petite vérole, rougeole, dysenterie faisaient des ravages. Les grossesses rapprochées affaiblissaient peut-être aussi les mères et rendaient les enfants chétifs.

Quelques personnalités :

- En 1527, **François** Tenthorey est moine au couvent de Payerne.
- **Jean Abram**(1795-1867) a 16 enfants : 12 d'un premier mariage avec Jeanne Forestier, et 4 d'un second mariage avec Susanne Bideville. Sur les douze premiers, neuf meurent avant le baptème ou dans leurs premières semaines d'existence.
- Pierre François, né le 5 juin 1835, fils de Jean Samuel et de Marguerite Porchet, marié à Justine Dutoit, a 15 enfants, tous de la même mère.
- Jean Pierre dit Grenadier, né le 24 septembre 1777, fils de Jean Pierre et de Marie Marguerite Rossier, marié à Susanne Madeleine Trolliet fera parler de lui longtemps, surtout en mal. Dès 1799 il est sous tutelle, comme le montrent les différents comptes de tutelle présentés à la Justice de paix. C'est une tutelle difficile, qui va user différents tuteurs. Il ressort des documents officiels qu'il a abandonné sa femme pendant une longue période vers 1807.

En septembre 1808, il signe avec sa femme, devant notaire, une convention par laquelle il s'engage à reprendre la vie commune, de vivre en paix et harmonie, de ne plus donner à sa femme motif de retourner chez ses parents, de s'occuper de ses affaires et de ne plus s'absenter de son domicile.

En 1809, les dettes de Jean Pierre augmentent et "dans sa position, elles devraient diminuer". En 1811, il doit hypothéquer ses terres pour sauvegarder les droits de sa femme. En 1812, saisie, puis après conciliation, versement d'un petit capital de £ 25.-.

La femme de Jean Pierre, Susanne Madeleine née Trolliet, lègue à son mari, en 1818, par testament, la jouissance de tous ses biens, à

part quelques legs mineurs à sa propre famille. Une chose me surprend, cependant, c'est qu'il n'est fait aucune mention alors, en 1818, du fils Pierre Philippe (1809-1849) qui était pourtant vivant. A noter encore que Susanne ne sait pas écrire.

En 1822, les comptes du tuteur sont refusés à plusieurs reprises par la Justice de paix. Une pièce était rédigée en termes si peu respectueux que Jean Pierre est condamné à vingt-quatre heures de réclusion! Le tuteur est renvoyé une nouvelle fois avec ses comptes. Il explique finalement que durant les années calamiteuses de 1816 et 1817 (année de disette), son pupille a usé de moyens peu louables pour obtenir des prêts (escroquerie? menaces? chantage?). Le tuteur se demande même s'il n'aurait pas dû les tenir secrets. Jean Pierre frise le code, c'est certain. Les montants empruntés ont été utilisés pour acheter du bétail et remettre en route l'exploitation; Jean Pierre a eu le malheur de perdre son meilleur cheval! Son tuteur et beau-frère, l'assesseur Trolliet, est blâmé pour sa gestion peu rigoureuse et l'abandon dans lequel il a laissé cette famille, ce qui lui a beaucoup nui.

En 1827, Susanne Madeleine née Trolliet, l'épouse délaissée, meurt. Veuf, Jean Pierre est criblé de dettes. Il fait ménage commun avec son fils Pierre Philippe, alors régent à Prévonloup, et, une fois de plus, emprunte pour reconstituer un semblant d'exploitation agricole: achat d'un cochon gras, d'une vache, d'un cheval, de fumier, de ferrures pour un char. En 1833, il ne peut plus vivre avec son fils "à la suite de circonstances inutiles à rappeler". Il lui cède la jouissance de tous ses biens et ceux de sa femme, moyennant une pension de dix louis d'or par an. Jean Pierre décède en 1839 à 62 ans.

• Pierre Abram des Testaments, fils de Jean David et de Susanne Corthesi, époux de Susanne Louise Corthésy, 1801-1885.

Figure originale que ce Pierre Abram! Il n'a qu'un fils, Félix, né en 1840 et mort à l'âge de 20 ans. Ce décès est probablement un drame. Pierre Abram a des biens et prépare sa succession d'une manière réfléchie. Il s'y reprend à plusieurs fois.

Il vit dans sa maison "Au Chêne", aux Granges de Dompierre. En avril 1862, premier testament par lequel il lègue à sa femme une pension de 500 francs par an et sa maison Au Chêne à condition qu'on n'y fasse pas de réunions religieuses. Il révèle ici son antipathie à l'égard des mômiers et autres adeptes de l'Eglise libre. Pour le surplus, il institue héritières la Bourse des pauvres de Dompierre et différentes oeuvres caritatives. Son domaine ne pourra être vendu que huitante ans après sa mort.

Un codicille du 3 avril 1863 modifie ces dispositions. Il lègue en outre à sa femme pendant son veuvage la jouissance des meubles qui garnissent sa maison, à condition qu'elle ne prenne pas de locataire et n'introduira qu'une servante. Jaloux, Pierre Abram?

Le 8 avril 1865, nouvelles dispositions. La pension pour sa veuve augmente à 600 francs par an. Jouissance de la maison avec son mobilier et de son char. Il lui lègue aussi son bois d'affouage. Il institue héritière la Bourse des pauvres de Dompierre. Il sera créé un fonds dont les intérêts capitalisés seront attribués à des secours ou à faire apprendre un état aux enfants pauvres. Pendant les huitante ans durant lesquels le domaine sera inaliénable, les fermiers devront être des non bourgeois de Dompierre et ne possédant pas de terres dans ce village. Les parcelles non affermées ne pourront être louées qu'à des personnes d'ordre, propres et soigneuses.

Le 25 mai 1867, autres dispositions. Il retranche le legs qu'il avait fait aux pauvres de la paroisse. Il lègue à cette paroisse la somme de 3000 francs destinés à l'établissement d'un orgue dans le temple dans l'année suivant son décès.

Le 14 février 1885, Pierre Abram, 85 ans, malade et alité, lègue au neveu de sa femme, Dhéli Corthesi, tous ses bâtiments et terrains attenants avec tout le mobilier, sous réserve de jouissance à sa femme durant sa vie.

Le 13 avril de la même année, Pierre Abram décède. Dhéli Corthesi renonce au legs à lui fait le 14 février considérant ce codicille

comme non avenu. Il renonce à toute indemnité pour les soins personnels donnés au défunt, au profit des autres héritiers. (Ce Dhéli a probablement remplacé auprès de son oncle le fils décédé autrefois). L'action en nullité que se proposaient d'introduire les autres héritiers (une douzaine) contre ce codicille, tombe. Dhéli Corthesi reçoit en compensation de sa renonciation la somme de 3500.- francs.

On ne peut s'empêcher de penser que Dhéli Corthesi a agi sur la pression insistante des autres membres de la famille élargie, ulcérés de voir s'envoler un bel héritage, qu'ils convoitaient peut-être depuis longtemps. Malgré toutes les précautions de Pierre Abram, il semble donc y avoir eu passablement de turbulences parmi ses héritiers après sa mort. Il semble aussi qu'on n'ait pas attendu le délai de huitante ans pour se répartir les avoirs du domaine. Il a été mis aux enchères en 1887.

• Jean Daniel, Pierre Daniel, Jean Siméon et Villars l'Eperd

Mise publique le 29 juin 1829, du domaine de Villars L'Eperd par la succession Oulevay (ou Oulevey) aux territoires de Chesalles, Brenles, Chavannes, de la contenance d'environ 101 poses en prés, champs et bois, avec les bâtiments du domaine, plus les récoltes en grange et grenier, outre quelques meubles. Acquéreur Jean Daniel Tenthorey-Oulevay, né en 1763, pour la somme de Fr. 42'205, dont 37'000 pour les immeubles et 5'205 pour les récoltes, soit :

50 sacs de froment
22 sacs de méteil
7000 pieds de fumier
300 quintaux de paille
12 sacs d'orge
10 billons de planches
15 toises de bois à brûler
8 sacs de gesses, un grand crible, ustensiles de cuisine et

aratoires.

Cette transaction dépasse de loin par son importance toutes celles que j'ai recensées. Jean Daniel et ses fils Pierre Daniel allié Badoux

né en 1795, et Jean Siméon allié Pidoux, né en 1803, donc tous deux dans la trentaine, s'installent à Villars L'Eperd et exploitent ce grand domaine.

Jean Siméon allié Pidoux n'a pas d'enfant.

Pierre Daniel en a trois:

- Louis, né en 1827, époux de Jeanne Clot;
- Jean Siméon, né en 1828, époux de Rose Duc;
- Marie Esther, qui meurt en bas âge.

Jean Siméon allié Duc, curieusement, quitte le domaine et s'établit comme horloger à Moudon, ce qui est assez éloigné de la vie rurale. Ne l'appréciait-il pas ? Mésentente avec la famille de son frère ? Autres aspirations ? Santé fragile ? En tout cas, il est prospère dans sa branche d'activité, acquiert des immeubles, prête de l'argent, construit une maison *Au Délassement* rière Moudon. Il est dit horloger et propriétaire, puis rentier. Il a deux enfants, Léa, née en 1863, et Edmond né en 1870.

Louis né en 1827 et Jeanne Clot restent sur le domaine. Ils ont quatre enfants :

- Constant, né en 1848, marié à Élise Perret;
- Elisa, née en 1850, mariée à Henri Pittet;
- Armandine née en 1860, mariée à Constant Pidoux;
- Fernand Edvard, né en 1870, marié à Aline Ganière.

Fernand s'établit à Lausanne; il y fait carrière et a une descendance.

Les filles se marient.

Constant, à sa demande, est interdit en 1882 : il se livre à des actes de prodigalité, boit immodérément, contracte des dettes pour assouvir sa passion. De son mariage avec Élise Perret, il a six enfants, quatre filles, dont deux meurent dans l'enfance, un fils Gustave né en 1876, célibataire, et Louis Lucien, né en 1888.

Constant exploite le domaine jusqu'à sa mort en 1912. Peu après, le fils Gustave, célibataire, meurt aussi. On ne peut guère compter sur Louis Lucien, qui se conduit mal. Il est frappé d'interdiction en 1916, sur la demande de ses deux soeurs mariées, car il se livre à l'ivrognerie, à l'inconduite, est grossier avec sa mère.

Si le père Constant et ses deux fils, Gustave décédé jeune, et Lucien, semblent de caractère faible, les femmes font face avec énergie. Élise née Perret vivra un veuvage de vingt ans à Curtilles, probablement chez sa fille Emma Clot.

Tomber de rideau en 1916-1917. La partie est jouée. Le beau domaine de Villars l'Eperd est mis aux enchères. Toutefois, faisant preuve de détermination et d'un sens réel des affaires, les deux filles, Emma Clot et Lénore Corthésy, héritières, s'opposent à l'adjudication du domaine à un prix jugé insuffisant. Par cette intervention, elles obtiennent un prix de 11'000 francs supérieur, soit 84'000 francs au lieu de 73'000.-. Après trois générations, adieu Villars L'Eperd! Il reste à Élise, née Perret, avec les yeux pour pleurer, un droit d'habitation dans la maison de Chesalles, sa vie durant.

- Pierre Abram, fils de Jean Daniel et de Susanne Tacheron, vend, en 1833, un terrain pour la construction d'une fromagerie. Plusieurs Tenthorey participent à la société nouvellement créée et contribuent à son exploitation. La fromagerie a fonctionné jusque vers 1910 environ.
- Jules Emile, né le 18 septembre 1846, fils de Jean Frédéric et de Susanne née Pittet, marié à Louise Jaquier, puis à Marie Liard née Girard.

La Justice de paix prononce le 19 juin 1877 son interdiction complète pour cause de prodigalité. Elle est maintenue en juin 1885 car "l'intéressé ne présente pas les marques de régénération suffisantes, qu'au point de vue des devoirs envers sa famille l'esprit et les sentiments dont il est animé ne paraissent pas s'être modifiés

en bien." Revirement trois mois plus tard, en septembre 1885. L'interdiction est levée et l'on nomme un conseil judiciaire à Jules Émile. Il a 39 ans. Toujours en septembre 1885, il acquiert la maison "Au Chêne", mise en vente par les héritiers de Pierre Abram des testaments cité plus haut.

Jules Émile a un fils de son premier mariage avec Louise Jaquier, Henri, né le 2 février 1872.

Le 18 juillet 1887, Susanne Marguerite Tenthorey née Pittet, bellemère de Jules Émile, lègue devant notaire à son petit-fils Henri Tenthorey, élève à l'École Normale de Lausanne, fils de son fils interdit Jules Émile, la somme de Fr. 4'500.- pour couvrir les frais de ses études, à prélever sur la part de son fils Jules Émile.

En 1888, décès de sa première femme, Louise née Jaquier, et de sa belle-mère, Jeanne Susanne Jaquier.

Une nouvelle vie commence pour Jules Émile, en 1891, avec son remariage avec Marie Liard née Girard. Celle-ci, comme d'ailleurs Louise Jaquier, avait des biens. De nombreuses transactions en font foi.



Jules Emile Tenthorey né le 18.09.1846.



Henri Tenthorey-Braissant, fils de Jules Emile né le 02.02.1872.

Voici un autre exemple, plus ancien, dans lequel le légataire saute une génération :

- Jean, né en avril 1743, fils de Antoine et de Susanne Corthesy, marié à Anne Françoise Pellet, pour réaliser une transaction à bas prix, vend à ses petits-fils Jean Abram, Jean Louis et Jean François tous ses immeubles. Il lèse ainsi son fils unique Pierre Daniel Antoine qui s'apprête à intenter action contre ses fils lorsque la médiation de la Municipalité de Dompierre, en janvier 1822, est obtenue et entérinée par la Justice de paix. Elle permet de ramener la paix que ces actes de vente avaient troublée dans la maison. Cette convention est le seul moyen de ramener l'harmonie entre eux.
- **Jean Pierre, le Fermier,** fils de Jaques, signe en mars 1852 avec Lydie Berzin de Thierrens, un bail à ferme pour le domaine qu'elle possède dans la commune de Thierrens consistant en environ 35 poses de champs et environ 14 ½ poses de prés avec bâtiments.

Je relate une partie des dispositions de ce bail, très précises; elles montrent bien les obligations d'un fermier.

"Le preneur dirigera et soignera l'exploitation du domaine, comme le ferait un bon père de famille. Il ne pourra convertir des prés en champs, ni exploiter d'autres terres sans l'autorisation de la bailleresse, ni faire aucun voiturage pour des étrangers sans sa permission sous peine de Fr. 4.- d'indemnité payables tout de suite. Le preneur ne pourra faire paître sur les prés marais.

Il est tenu de faire trois labours par an pour les champs en ayant soin de tourner la terre, les deux premières fois, en haut. Il taillera les haies, fera tous les charrois nécessaires, l'entretien des fontaines, logera et nourrira dix jours par an les maîtres appelés à faire des réparations soit au domaine, soit aux bâtiments, il fera l'irrigation, récoltera le fruit des arbres à charge d'en donner la moitié à la bailleresse qui peut aider à les récolter, il arrachera et rendra en moules et fagots les arbres qui dépérissent, il relèvera une trentaine de coulisses pour l'assainissement, coupera et charriera à la Scierie de Thierrens vingt billons de sapin, il balayera tous les samedis sur les dépendances, devra conduire à la

grange du haut le foin pour les vaches et à celle du bas du foin pour les chevaux".

Cette Lydie Berzin, probablement veuve ou fille d'un Berzin commerçant, semble avoir été une maîtresse-femme, pourvue du sens de l'organisation et du commandement. Je n'ai malheureusement pas réussi à situer avec précision Jean Pierre fils de Jaques.

- Gabriel David et sa lignée, né le 28 juin 1759, fils d'Anthoine et de Marguerite Corthesy, marié à Susanne Marguerite Corthesy. Il est l'ancêtre de la lignée de notre grand-mère, Élise Giroud-Tenthorey. Gabriel était régent d'école à Dompierre et Prévonloup. Il a été nommé tuteur de Jean Pierre Tenthorey-Trolliet que nous avons vu ci-dessus. En février 1809, il désire être relevé de cette charge car la fonction est compliquée et difficile et ses occupations de régent l'absorbent. Il l'accepte finalement car on lui nomme un adjoint; il ne fera ainsi que les écritures. C'était sans doute un homme respecté et influent au village. Il a eu trois enfants :
 - Abraham Antoine né en 1792, décédé en 1800;
 - George Gabriel né en 1794, marié à Rose Bovay;
 - Lydie Françoise née en 1797, mariée à Pierre V. Briod.

• George Gabriel

Il était officier d'état civil de Dompierre et on voit sa belle écriture dans les registres. Il possède des terres qu'il exploite avec sa femme et ses enfants (huit, dont trois décédés dans l'enfance). Le 13 novembre 1853, quatre jours avant sa mort, il fait son testament devant notaire. Il partage ses biens, classiquement. Sous point 6 du testament, il mentionne cependant : "J'entends que chacun de mes petits-enfants soit envoyé en service au fur et à mesure qu'ils atteindront la seizième année, afin de décharger la maison". Toute la famille vivait donc en ménage commun. George Gabriel était fils de régent, lui-même secrétaire municipal. Pourtant sa femme Rose née Bovay ne sait ni écrire ni signer. La priorité, dans ce temps-là, et dans ce cas comme dans bien d'autres, n'est pas l'instruction des filles et des femmes, mais

de les voir actives et dures à l'ouvrage. Les huit enfants de Georges Gabriel sont :

- Marie Lydie, née en 1822, décédée en 1825;
- Marie Anne, née en 1824, décédée en 1824;
- Jean Louis, né en 1825, marié à Marianne Cachin;
- François Auguste, né en 1827, marié à Louise Besson;
- George Victor, né en 1828, marié à Louise Vulliens puis Anne Susanne Thuillard;
- Rose Louise, née en 1830, mariée à Jean C. Combremont;
- Susette Julie, née en 1832, décédée en 1833;
- Jeanne Esther, née en 1834, mariée à François Vallon.

Passons à la génération suivante avec

- George Victor (1821-1876) et sa famille. Tout d'abord mentionnons qu'il a un fils naturel, George Philippe dit Jules, né en 1840. George Philippe reçoit par testament, directement de son grand-père George Gabriel, 200 francs, sur la part de son père George Victor. George Victor est secrétaire municipal.
 - De son mariage avec Louise Vulliens, il a sept enfants légitimes dont cinq passent le cap de la petite enfance et atteignent l'âge adulte. Ce sont :
 - Jean Louis, le fils aîné, né en 1842, qui sera l'ancêtre de notre grand-mère Élise Giroud-Tenthorey; il épouse Louise Duc;
 - Félix, né en 1843, époux de Caroline Corthesy;
 - Sophie, née en 1845, mariée à J.P. Falconnier;
 - Alexandre, né en 1850, marié à Susanne Badoux née Jaques;
 - Emile François, né en 1856, marié à Rose Louise Vulliens.

Entre 1854 et 1870, il fait diverses transactions immobilières. En 1870, à 49 ans, il est victime d'un grave accident, étant alors fermier à Trey de la propriété du juge Crausaz. Il souhaite que s'il lui arrive malheur le bail à fe rme soit maintenu jusqu'à son terme, que ses enfants et sa femme continuent de vivre en ménage commun et dans l'harmonie comme jusqu'ici, dans l'intérêt de chacun et de la famille. George

Victor se remettra et vivra encore six ans. Il décède à Mollondin le 7 décembre 1876.

• Elise Tenthorey, née le 5 août 1861, fille de Jean Louis et de Marianne Cachin, tante et homonyme de notre grand-mère.

Je ne résiste pas au plaisir de relater son histoire romantique. Alors en poste à Vienne en tant qu'institutrice, elle rencontre un bel officier, dit maréchal de la Cour de Pologne. C'est le coup de foudre. Elle le suit en Pologne. Malheureusement le maréchal de la Cour est marié... mais l'idylle continue. Un premier enfant, **Henri** Tenthorey, naît en Pologne le 13 décembre 1891, puis une petite fille, **Wanda**, le 31 mars 1894. C'est alors le drame : Élise meurt en couches ou immédiatement après. Les deux orphelins, dont le père ne peut sans doute pas s'occuper, reviennent à Dompierre et sont pris en charge par la famille élargie, élevés avec leurs cousins Auguste et Fernand.

C'est à Dompierre qu'Henri apprend le métier de laitier et de fromager. Il est extrêmement compétent et entreprenant. Il loue, puis achète une boutique à Lausanne, Echelettes 3, se marie avec Julie Sophie Sunier en 1920 et a un fils, Serge Henri. Le commerce prospère magnifiquement. Henri livre ses produits à de gros clients, hôtels, institutions, etc. d'abord avec une charrette tirée par un puissant chien saint-bernard. Il fait des affaires d'or et une belle fortune en exerçant avec diligence une profession qu'il aime. Il devient au fil des ans, une figure du quartier et reste fidèle au poste jusqu'à un âge avancé. Il s'est toujours occupé affectueusement de sa soeur Wanda, qui avait pris des chemins un peu tortueux.

• Jules Abram, né en 1852, fils de Pierre Abram et de Jeanne Marie Rosset, marié à Julie Jan.

Jules Abram était une figure marquante de Dompierre et surtout des Granges où il avait son domaine. C'était un homme qui avait le sens des affaires et qui a fait, avec succès, du commerce toute sa vie. Il était agriculteur et laitier, mais aussi marchand de bestiaux. Il élevait

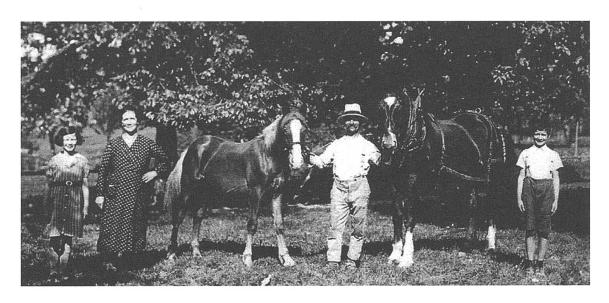
entre autres, des moutons, qu'il allait vendre au marché d'Aigle et faisait étape chez son ami François Détraz à Essertes, chez qui il a rencontré sa future femme, Julie Jan. Il s'est chargé de régler de très nombreuses affaires, achats et ventes de terrains dans le cadre de la famille et du village. Par testament, en janvier 1915, il lègue à chacune de ses filles 5000.- francs et les terres à ses trois fils. Ses enfants sont :

- Lucie, née en 1878, épouse de Henri Voruz; elle vivra jusqu'à 93 ans;
- Emma, 1879, célibataire;
- Gustave, né en 1882, marié à Lina Frauenknecht;
- Louis Octave, né en 1884, marié à Aline Germond, sans enfant;
- Elise, née en 1889, célibataire;
- Emile Octave, né en 1892, célibataire.

Le seul descendant porteur du nom sera Gustave.

• Gustave, né le 15 octobre 1882, marié à Lina Frauenknecht..

Ce que je sais de Gustave m'a été communiqué par son fils Roland, qui vit en Amérique. Gustave, contrairement à son père Jules Abram, n'était pas un commerçant-né; il était plutôt désintéressé. Il exploitait son train de campagne aux Granges de Dompierre, qui était un beau domaine.



Légende page 116 : Famille de Gustave aux Granges de Dompierre dans les années 1930. Alice, Lina née Frauenknecht, Gustave et Roland.



Famillie de Gustave v.1928-1929. Linette, Lina avec Alice sur ses genoux, Marthe, Roland, Gustave et Adolphe.

• Paul Auguste, né le 26 août 1877, fils de François Auguste et de Marie Marianne née Marcuard, marié à Anna Recordon.

Paul Auguste est resté orphelin de mère alors qu'il était bébé. Mme Raymonde Tenthorey-Jonzier, la femme de son fils Paul, m'a dit qu'à l'époque le sort des petits orphelins pouvait être tragique : les frères et soeurs de Paul ont été « misés sur la place publique à Lucens et attribués à ceux qui voulaient bien les recueillir en échange de leur jeune force de travail ». Le tout petit Paul Auguste a été recueilli par une famille formidable et élevé à Dompierre. Il a eu de la chance.

Qu'en était-il alors du sort des enfants illégitimes et de leurs mères ? Destins plus difficiles encore sans doute. Dans le meilleur des cas, ces enfants étaient élevés par leurs grands-parents et restaient dans le cadre familial (souffre-douleurs innocents?). Les jeunes mères se mariaient parfois et tout rentrait dans l'ordre, apparemment. Pour d'autres, probablement chassées, c'est l'exode. Plusieurs de ces jeunes mères célibataires, sans doute fort courageuses, ont permis l'épanouissement de nouvelles branches de la famille, la genevoise, la valaisanne, l'allemande, l'algéroise, par exemple.

Peu à peu, les moeurs changent. La vie, exclusivement centrée sur le village et son voisinage immédiat, permettant une économie de type autarcique, se modifie. On se risque, on noue de nouveaux liens. Au XIX^e siècle, les Tenthorey, comme bien d'autres d'ailleurs, sans doute poussés par la nécessité de trouver de nouveaux moyens d'existence, les domaines ne pouvant pas nourrir toutes les bouches, ont quitté Dompierre. Beaucoup sont partis à Lausanne, où ils exercent différents métiers : meunier, officier de gendarmerie, chef de la voirie, maraîcher, jardinier, coiffeur, électricien, employé de bureau, commerçant, boucher, laitier, sommelier, charpentier, typographe. Les filles suivent le mouvement. Elles sont gouvernante, cuisinière, domestique, femme de chambre, institutrice, modiste, culottière, garde-malades, placées dans des familles bourgeoises, des homes, des hôtels. Plusieurs partent au loin, en France, en Allemagne, en Amérique.

Actuellement, **Pierre-André** Tenthorey, né en 1955, fils de **Jean-Pierre** et de Nelly Rapin, marié à Sylvie Schüpbach, est syndic de Dompierre. Il est descendant de Georges Gabriel et Rose Bovay comme l'était aussi notre grand-mère Élise Giroud-Tenthorey. Jean-Pierre, son père, que j'ai rencontré aussi lors de ma visite à Dompierre de juin 2000, se rappelle avoir vu Élise notre grand-mère venir visiter des parents dans leur maison, celle où nous nous tenions.

Pierre-André a repris le domaine de son père. Il a vendu ses vaches en 1999; il ne garde que deux chevaux, des poules et des lapins. Il exploite 40 hectares de terres, dont 14 lui appartiennent et les autres qu'il loue. Il cultive essentiellement des céréales. Il a installé un moulin dans ses

dépendances, moud ses céréales et les prépare comme farines ou aliments pour le bétail. Il fournit directement les éleveurs de la région. Son commerce est plutôt axé sur la région de Romont, plus pratique à tous points de vue, que sur Lucens.

Je ne voudrais pas terminer ce tour d'horizon sans aborder la condition féminine telle que j'ai pu m'en faire une idée en dépouillant les vieux registres; elle évolue, heureusement. Si, au début du XVII^e siècle, le patronyme des mères n'était pas mentionné, les montrant apparemment juste bonnes à enfanter, si, au XIX^e siècle, elles ne savaient pour la plupart ni lire ni écrire, même dans des milieux à première vue favorables à l'instruction, leur statut s'améliore peu à peu. Elles étaient illettrées, et de ce fait à la merci du bon vouloir de leurs parents mâles ou de leurs conseillers, mais beaucoup d'entre elles ont développé d'autres capacités et réussi grâce à leur savoir-faire et à leur industrie laborieuse, à faire prospérer les domaines, à élever leurs nombreux enfants, ce qui n'était sans doute pas une mince affaire.

Au titre des femmes sorties de l'anonymat, je mentionne encore une fois

- Élise Tenthorey née Perret et ses deux filles mariées Emma Clot et Lénore Corthesy, qui se sont battues pour tirer le meilleur parti de la vente de Villars L'Eperd.
- Susanne Tenthorey née Pittet, la grand-mère d'Henri Tenthorey, qui assure l'avenir de son petit-fils par un don direct.
- Lydie Berzin, qui n'est pas de la famille, mais qui loue son domaine à J. P. Tenthorey et qui fait preuve de qualités de gestion éprouvées, comme le contrat de bail à ferme que nous avons vu plus haut l'atteste.
- Marguerite Tenthorey née Butticaz, femme de Jean François qui, propriétaire d'un immeuble à Moudon, exproprié pour faire passer la route principale, assume toutes les responsabilités tant pratiques que financières liées à l'indemnisation ou à la reconstruction.

Tout cela montre en filigrane que les femmes, tout en ayant un statut officiel effacé n'en ont pas moins joué un rôle déterminant.

Les Tenthorey d'aujourd'hui, qui ont essaimé un peu partout, exercent leurs talents dans des domaines extrêmement divers comme :

- peintre aquarelliste pour Michel;
- juge informateur pour Jean-Daniel;
- apiculteur pour Jean-Michel;
- vétérinaire pour Robert;
- mécanicien pour Roland;
- colombophile pour Jean-Claude;
- préposé aux réceptions de la Ville de Genève pour Simon;
- caviste pour Eugène;
- médecin pour Daniel Georges;
- instituteur pour David;
- prestidigitateur pour Pierric.

Dompierre compte aujourd'hui environ 250 habitants. On se bat pour maintenir une vie active au village; l'on y trouve café, épicerie, laiterie, forge, atelier mécanique, deux coiffeuses, charpentier et menuisier, ainsi que douze agriculteurs, dont trois Tenthorey. Par contre, la poste a été fermée. Et pour la vie spirituelle, à côté du temple protestant, on y trouve étonnamment un petit monastère orthodoxe russe, lié au patriarcat de Moscou.

Au cours de cette recherche, qui s'est prolongée pendant plus de six ans, j'ai pu établir un arbre généalogique complet de la famille Tenthorey, arbre qui comprend plus de mille individus, et une fiche individuelle pour tous ceux qui ont fondé une famille, contenant toutes les indications que j'ai pu recueillir. Je remercie tous ses membres qui m'ont grandement aidée dans mon travail par leurs indications, leurs souvenirs, les photos et autres documents qu'ils ont bien voulu mettre à ma disposition.

Nilda Giroud, novembre 2002